

N° 36673

Le 17 mars 2016

March 17, 2016

Coram : Les juges Cromwell, Wagner et Côté

Coram: Cromwell, Wagner and Côté JJ.

ENTRE :

BETWEEN:

Annie Chélin

Annie Chélin

Demanderesse

Applicant

- et -

- and -

Louis Gill et Syndicat des professeurs et
professeures de l'Université du Québec à
Montréal

Louis Gill and Syndicat des professeurs et
professeures de l'Université du Québec à
Montréal

Intimés

Respondents

JUGEMENT

JUDGMENT

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Montréal), numéro 500-09-023674-138, 2015 QCCA 1280, daté du 4 août 2015, est rejetée avec dépens.

The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Montréal), Number 500-09-023674-138, 2015 QCCA 1280, dated August 4, 2015, is dismissed with costs.

J.C.S.C.

- 2 -

N° 36673

J.S.C.C.